

Offre d'apprentissage

Contrat d'apprentissage 24 à 36 mois



Intitulé de l'offre

Chargé de mission cessation ICPE (Installations Classées pour la protection de l'Environnement) auprès du référent régional ICPE

Direction ou service

Ministère de la transition écologique – Direction régionale Bretagne – Service prévention des pollutions

Référentes de l'apprenti

Virginie LE ROUX (chargée de mission sites et sols pollués)

Sylvie VINCENT (cheffe de la division risques chroniques)

Lieu d'apprentissage

10 Rue Maurice FABRE – 35000 RENNES

Qui sommes-nous ?

Le service Prévention des pollutions et des risques a pour missions de maîtriser les conséquences des risques naturels (inondations, submersion marine...), d'assurer la prévision des crues, de réduire les risques technologiques et sanitaires et de limiter les pollutions et les nuisances d'origine industrielle.

Pour atteindre ces objectifs, il s'appuie notamment sur les meilleures technologies disponibles pour organiser la réduction à la source des risques, déchets et rejets industriels. En lien avec le réseau des unités départementales de la DREAL et des directions départementales interministérielles, il conduit aussi la surveillance réglementaire des installations classées pour la protection de l'environnement. Dans ce cadre, il partage l'information sur l'état de l'environnement, diffuse les bonnes pratiques industrielles et prévoit le cas échéant la concertation avec les riverains. Il veille d'autre part à la gestion rationnelle des ressources minérales et à la sécurité dans les mines et les carrières.

Contexte de l'offre

Le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature a engagé une action pluri-annuelle sur la libération du foncier. Cette action consiste à s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions à mener lors d'une cessation d'activité et à mettre à jour les données publiques des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette action visant au réaménagement des terrains ayant accueilli d'anciennes ICPE s'appuie sur le code de l'environnement et sur le code de l'urbanisme.

Famille de métier

Chargé de mission sites et sols pollués

Diplôme préparé

Niveau I : Bac + 5 Master, diplôme d'ingénieur ou diplôme équivalent dans le domaine de l'environnement ou des sites et sols pollués

Activités principales

La mission principale sera de clôturer administrativement les dossiers de cessation qui n'ont pas été traités par l'inspection, au niveau de la région Bretagne.

Pour y parvenir, il y aura plusieurs étapes à mener, de l'identification des sites réellement concernés, en passant par la recherche historique et documentaires de la vie des sites, jusqu'à la rédaction de rapport de clôture.

Une partie du travail consistera à mettre à jour les bases de données spécifiques aux installations classées et à publier en ligne des éléments sur la vie et la clôture des sites.

Le cas échéant, les procédures de conservation de la mémoire devront être mises en œuvre.

Cette mission comporte des relations avec des publics variés (exploitants, maires ou intercommunalités, propriétaire, préfecture, inspecteurs, bureau d'études).

Des inspections sur site en binôme avec le référent régional sont possibles.

Selon l'avancement de la mission, celle-ci pourra évoluer sur le traitement des cessations selon la méthodologie actuelle (vérification de la réception des documents, instruction de certains dossiers et proposition de suites à donner).

Au vu du nombre de dossiers, une capacité de méthodologie et d'organisation est indispensable. La capacité de synthèse et de rédaction pour restitution de données et de leur analyse sous forme de rapport est attendue.

Profil idéal

Nous recherchons un apprenti avec un BAC scientifique et classe préparatoires scientifique ou licence scientifique, élève en école d'ingénieur ou en master scientifique (environnement, eau, géologie, ...).

La mission proposée a pour objectif, grâce au compagnonnage avec le maître d'apprentissage et toute la collectivité de travail de la Direction régionale, de vous faire mettre en pratique les compétences et connaissances dont vous disposez déjà et de vous faire progresser dans les domaines explicités ci-dessous :

Les compétences qui seront développées

- Connaissance de la réglementation: code de l'environnement, procédures
- Connaissance de la méthodologie sites et sols pollués
- Identifier les enjeux d'un dossier et les restituer dans un rapport (qualité de rédaction, lisibilité, argumentation, structuration)
- Communiquer avec des interlocuteurs variés et s'adapter à chacun d'eux
- Travailler dans une équipe
- Participer et préparer des réunions
- Développer son organisation, son autonomie professionnelle, s'adapter aux imprévus, rendre compte à son supérieur
- Rechercher des informations dans des bases variées et sur des supports différents (numérique, papier), les recouper et les fiabiliser pour notamment géolocaliser des sites ;

Connaissances souhaitées

- Disposer du permis de conduire
- Maîtriser les outils numériques de base (tableau, traitement de texte, QGIS, ...)
- Avoir une maîtrise rédactionnelle (rédiger des rapport, des projet d'arrêté, à partir de canevas)
- Être à l'aise dans les relations avec tout public
- Savoir chercher l'information, savoir faire appel à l'encadrant

Savoirs faire souhaités

- Capacité d'adaptation
- Autonomie
- Rigueur
- Organisation
- Travail en équipe

Quand ?

Nous vous attendons à partir de septembre 2026.

Postulez à l'offre avant le 5 juin 2026.

Contact

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation avant le 5 juin 2026 à :

Sylvie Vincent

sylvie.Vincent@developpement-durable.gouv.fr

Service prévention des pollutions

sppr.dreal-bretagne@developpement.durable.gouv.fr

02 99 33 43 34